

# **Compte rendu de la réunion du groupe de travail « Courlis cendrés nicheurs » dans le cadre du PNG Courlis cendré 2015 - 2020**

**Lieu de la réunion** : le Parc Naturel Régional des marais du Cotentin et du Bessin

**Date** : le jeudi 19 avril 2018

## **Etaient présents** :

Cécile Patrelle (NaturAgora Développement, Animatrice du PNG Courlis cendré), Bruno Dumeige (DREAL Normandie, pilote du PNG Courlis cendré), David Guerin (FDC50, Conseiller technique du PNG Courlis cendré pour la FRC Normandie, structure animatrice du plan), Anthony Robin (FDC14), Franck Drouyer et Cyril Mangeard (FDC35), Xavier Suteau (FDC49), Stéphane Marie et Romain Saret (FDC50), Yves L'Honore (FDC61), Jordan Daniel et Dominique Gest (FDC76), Sébastien Farau (FDC85, Animateur du PNG Barge à queue noire), Alain Chartier et Maëva Dufour (GONm), Thierry Herlin et Aurélien Lengignié (LSF), Charlotte Francesiaz et Emmanuel Joyeux (ONCFS, Unité Avifaune Migratrice), Nicolas Fillol (PNR Marais du Cotentin et du Bessin), Emmanuelle Bouillon (PNRMCB-RNN Sangsurière), Jean-François Elder (RN Domaine de Beauguillot), Emmanuel Caillot (RNF), Marie Deville (SyMEL).

## **Etaient excusés** :

Thomas Cuypers (Association des Naturalistes de l'Ariège), Pierre Loiseau (CEN Allier), Emmanuel Vochelet et Mathieu Lorthiois (CEN Normandie Seine), Marie-Hélène Guislain (CEN Picardie), Jean-Pierre Arnauduc (FNC), Pascal Fosty (FDC09), Gilles Chavas (FDC 42), Freddy Talarico (FDC51), la FDC71, Régis Clappier (FDC73), Eric Coquatrix (FDC76, Représentant de la FRC Normandie, structure animatrice du plan), Magaly Chevalier (FDC90), Régis Purenne (GONm), Mathieu Boos (ISNEA), Pierrick Bocher (LIENSs, Université de La Rochelle), Frédéric Robin (LPO France), Cyrille Poirel (LPO Poitou-Charente), François Billy (PNR Landes de Gascognes), Samuel Maas (LPO Franche-Comté).

Cette réunion a pour objectif de réunir les partenaires travaillant déjà ou souhaitant travailler sur le Courlis cendré en phase de reproduction afin de faire le point sur les différents protocoles de suivi, d'aborder les points techniques et d'identifier les volets nécessitant un investissement plus important.

## **Caractérisation de l'habitat**

Bien que le Courlis cendré soit connu pour se reproduire en milieux prairiale, allant de la prairie pâturée à la prairie marécageuse, de friche, etc..., très peu d'études se sont intéressées à la caractérisation de leurs habitats, et notamment de l'habitat de reproduction. Or cette caractérisation de l'habitat nous aiderait à mieux comprendre les exigences écologiques de l'espèce, et notamment pourquoi certaines prairies semblant accueillantes ne sont pourtant pas fréquentées par l'espèce.

Le GONm a réalisé en 2014 une telle étude pour le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin (PNRCM) sur des parcelles utilisées par le Courlis cendré en reproduction, et sur les parcelles adjacentes non fréquentées par l'espèce. Il en ressort qu'au sein du PNR, le Courlis cendré fréquenterait préférentiellement les prairies de fauches plutôt que celles pâturées, des sites présentant une structure de végétation basse et peu dense où la végétation évolue lentement. Le Courlis cendré

choisirait donc son site de nidification en fonction de la structure qu'elle aura au moment de l'éclosion et du début de l'élevage des jeunes.

La caractérisation des prairies fréquentées par le Courlis cendré en période de reproduction et celles non fréquentées reste peu mise en œuvre dans la mesure où des compétences certaines en botanique sont requises, même si une étude de la structure et de la densité de la végétation pourrait suffire. Mais la caractérisation peut aussi intégrer des inventaires de l'entomofaune, principale ressource trophique de l'espèce. Ces études sont très peu mises en place et peu de partenaires semblent volontaires pour les entreprendre faute de financements, car elles sont relativement chronophages.

### **Dispersion des jeunes**

Le devenir des jeunes Courlis cendrés nés en France est ressorti comme particulièrement intéressant à étudier. Pourtant, actuellement, aucune étude en France ne s'intéresse à cette phase de la vie du Courlis cendré, tandis que plusieurs programmes étrangers réalisent du baguage de jeunes, notamment au Royaume Uni, en Allemagne et en Pologne. David Douglas, bagueur au Royaume Uni dans le cadre du « Curlew Recovery Programme » depuis des années, est d'ores-et-déjà en contact avec Cécile Patrelle, l'animatrice du PNG, et lui a fourni son protocole de capture et des conseils.

M. Alain Chartier (GONm) précise que l'étude de la dispersion des jeunes nés en France peut se faire grâce à un programme de baguage réalisé sous d'égide du CRBPO en utilisant des bagues colorées pouvant être posées sur des poussins. L'animatrice précise que le PNG soutient ce type de programme, qui est d'ailleurs inscrit dans les fiches actions 1.4 et 1.6 du plan. Un programme de baguage est d'ailleurs mené depuis 2001 par M. Philippe Delaporte, Conservateur de la Réserve de Moëze-Oléron, mais sur des individus migrateurs. Néanmoins, la mise en place d'un programme de baguage est assez lourde car il se déroule sur 5 à 10 ans au minimum, avec un taux de retour de bagues assez faible, de généralement 10 à 15%. Une autre méthode est ainsi préconisée dans le cadre du plan, permettant aussi de suivre la dispersion des jeunes mais avec un retour de résultats plus rapide et abondant: il s'agit du suivi individuel par outils télémétriques telles des balises GPS. En effet, ces balises enregistrent en continue avec une grande précision la localisation de l'individu toutes les 30 minutes, voire plus fréquemment. Deux programmes utilisant ce type de balises sur des Courlis cendrés migrateurs sont actuellement cours : celui dirigé par Pierrick Bocher (Université de La Rochelle, LIENSs) et celui dirigé par Mathieu Boos (Institut Scientifique du Nord Est Atlantique). Dans le cas du Courlis cendré, espèce relativement difficile à capturer, un suivi à l'aide d'outils télémétriques semble donc plus efficace pour répondre à cette question de dispersion, à condition d'utiliser des balises GPS dont la masse est inférieure à 3% de celle de l'oiseau équipé. Cette contrainte technique pourrait amener les scientifiques à ne pas équiper les poussins, mais à attendre qu'ils se soient développés suffisamment jusqu'à émancipation pour pouvoir les capturer et leur poser une balise. A noter que des suivis de chiroptères sont actuellement réalisés à l'aide d'outils radiotélémétriques : des balises très petites dont les données sont collectées en continu et sont régulièrement récupérées par émissions radio via des récepteurs placés dans l'environnement immédiat des individus équipés. Ce type de balises pourrait aussi être envisagé pour les poussins de Courlis cendrés si celles munies d'un système automatique d'envoi des données sont trop lourdes.

### **Etude du succès de la reproduction**

Si quelques structures réalisent le suivi des couples nicheurs, très peu s'intéressent au succès reproducteur. Cette phase est en effet difficile à étudier et requiert une bonne connaissance de la localisation des nids et des jeunes pour surveiller et compter le nombre de jeunes à l'envol. Quelques études ont été menées dans le Val de Saône ainsi que dans le PNRCM (2008) où le succès de la reproduction du Courlis cendré était estimé à 58%. Ce type d'étude est à développer sur des secteurs témoins, ce qui est difficile faute de financement des partenaires intéressés pour les réaliser.

### **Le moratoire**

M. Alain Chartier (GONm) a mentionné que le GONm a réalisé une étude sur l'effet potentiel du moratoire de la chasse sur les Courlis cendrés nicheurs au sein du PNR du marais du Cotentin. Cette étude est en opposition avec la conclusion du rapport que M. Bertrand Trolliet (ONCFS) vient de produire pour le Ministère, intitulé « Evaluation des moratoires sur la chasse du Courlis cendré et de la Barge à queue noire ».

### **Etude de la prédation**

Ce facteur est considéré comme l'une des causes majeures des échecs de la reproduction du Courlis cendré, aussi bien d'après les articles scientifiques que d'après l'ISSAP et l'IMSAP. Il a été précisé que le PNG Courlis cendré préconise la réalisation d'études scientifiques sur quelques territoires ciblés afin d'observer l'impact que pourrait avoir la prédation sur la reproduction, et ce, en fonction de différents types de paysages, mais qu'en aucun cas, il n'est préconisé de contrôler la prédation dans le cadre du PNG. En outre, l'étude de la prédation doit impérativement prendre en compte la dégradation des habitats. Un Professeur de l'Université de Dijon spécialiste de la prédation des oiseaux serait intéressé pour mener une telle étude, le Pr Bruno Faivre. Mais faute de financement venant du PNG, il ne sera pas en mesure de lancer cette étude. Une recherche de fonds est actuellement en cours.

### **Efficacité des MAEC**

Plusieurs partenaires tels les Fédérations Départementales des Chasseurs du Jura et de la Manche suivant des populations de Courlis cendrés nicheurs ont remarqué que les Courlis nichaient à côté de parcelles contractualisées en MAEC retard de fauche et/ou pas d'intrant. En effet, le recul de la fauche laisse aux Courlis le temps de terminer leur reproduction et de quitter la zone, tandis que l'absence d'intrant permet aux insectes d'être présents en abondance, ces derniers représentant une ressource trophique importante pour les Courlis cendrés. Dans la Vienne, la LPO a aussi observé une nouvelle population de Courlis cendrés nicheurs arrivée dans des zones de plaines céréalières où sont mises en place des jachères avec retard de fauche pour l'Outarde canepetière.

Il semble donc important d'étudier de manière plus précise et ce, sur plusieurs territoires, l'efficacité des PAEC sur la reproduction de l'espèce. De plus, il faut poursuivre la collaboration avec la MAA afin d'obtenir des cartes localisant les PAEC contenant des MAEC de type « retard de fauche », « non apport d'intrant », et « maintien ou création de prairie permanente » sur le territoire français, peu importe à quel titre ces PAEC ont été ouvertes puisqu'elles peuvent être favorable indirectement au Courlis cendré. Ces cartes n'étant visiblement pas disponibles au MAA, il est envisagé de travailler directement avec les régions afin de les obtenir. Une carte des zones à HVE (Haute Valeur

Environnementale) de niveau 3, zones pouvant être utilisées par le Courlis cendré, est aussi à récupérer auprès des instances compétentes.

### **Tour de table des projets concernant les nicheurs**

La réunion s'est terminée par un tour de table afin que chaque partenaire présente ses projets concernant le Courlis cendré, qu'ils soient déjà réalisés, en cours ou à venir.

Le GONm suit pour le PNRMCB la population nicheuse de Courlis cendrés depuis 1991. Ce suivi comprend le comptage du nombre de couples et de jeunes à l'envol. Réalisé annuellement jusqu'en 2008, ce suivi est désormais bisannuel pour des raisons budgétaires. Le GONm a aussi caractérisé les habitats des parcelles de nidification de l'espèce et celles adjacentes sans nid en 2014 afin de mieux définir les exigences écologiques du Courlis cendré. Le SyMEL a identifié 1 à 2 couples de nicheurs sur le site de Vauville. Le réseau RNF suit depuis 2000 sur la bande littorale, les migrateurs et hivernants sur désormais 90 sites, mais pas les nicheurs. La LSF mène une étude sur les prélèvements cynégétiques auprès des chasseurs, et participe à l'analyse du sex ratio et de l'âge des individus prélevés (étude ISNEA). La FDC 61 ne travaille pas sur l'espèce mais est prête à mettre en place un suivi des couples nicheurs du fait de la forte régression de la population nicheuse à l'échelle du département en lien avec le développement de l'agriculture intensive. Idem pour les FDC35 et FDC49, ces derniers réalisant déjà un suivi des populations nicheuses de Barge à queue noire dans le cadre du PNG en faveur de l'espèce. Les FDC14 et 76 ne suivent pas de Courlis cendrés nicheurs puisque l'espèce ne fréquente pas ces départements en période de reproduction. En revanche, elles suivent de près les populations migratrices et hivernantes. Dans le cadre de projet AVIPER mené au sein de la RNN Estuaire de la Seine, la FDC76 travaille avec l'ISNEA qui a équipé un Courlis cendré d'une balise GPS. Celle-ci fonctionne depuis déjà 2 ans, ce qui leur a permis, entre autre, de vérifier la très grande fidélité de l'espèce vis-à-vis de ses sites de reproduction et d'hivernage. Enfin, la FDC50 suit le nombre de couples de Courlis cendrés au sein de la Réserve de St George de Bohon, mais pas le succès de la reproduction. Le nombre de couples y semble en légère augmentation, ce qui pourrait être lié à l'évolution de la gestion de la Réserve. En effet, depuis quelques années, une mosaïque de fauche bisannuelle a été mise en place, ce qui a créé un effet de lisière : les Courlis cendrés sont observés essentiellement à la lisière, fréquentant tantôt la zone fauchée, tantôt la zone non fauchée servant de refuge. De plus, les secteurs pâturés ont un chargement en bétail de 1 UGB/ha, ce qui est inférieur au seuil de 2 UGB/ha au-delà duquel le pâturage est considéré comme gênant pour l'avifaune (selon la LPO).

En conclusion, cette réunion a fait ressortir la nécessité de travailler à la conservation des populations de Courlis cendrés nicheurs, et notamment avec les agriculteurs, premiers gestionnaires du territoire français, pour améliorer la reproduction de l'espèce. Si certaines MAEC semblent efficaces, du fait des difficultés du système des PAEC et de sa mise en œuvre, d'autres mesures doivent être élaborées et mises en place localement.

### **Visite dans le marais de St Hilaire : 14h à 16h**

La réunion s'est terminée par une visite sur le terrain à la recherche de Courlis cendrés en reproduction. Cette visite a été animée par Alain Chartier, Président du GONm, accompagné de Maëva Dufour (GONm), qui nous ont fait profiter de leur connaissance des lieux et ont débusqué plusieurs mâles en vol.